

# AGF SCOP Entreprises

## Rapport d'activité

Exercice 2021

## SOMMAIRE

1 - CONJONCTURE	3
2 - LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	4
3 - ORGANISATION	5
4 - ACTIVITÉ	7
5 - PERSPECTIVES	24
6 - ANNEXES	26

# 1. CONJONCTURE <sup>1</sup>

Au cours de l'année 2021, nos regards se sont orientés vers le dynamisme économique général et les enjeux socio-économiques auxquels est confrontée l'activité des coopératives que l'on conseille.

**Aussi, la situation économique en France et en Auvergne-Rhône-Alpes** a marqué en 2021 un redressement pour les TPE-PME. Dans notre région, 57 % d'entre elles ont ainsi réalisé une progression de leur chiffre d'affaires - dont 31 % avec une hausse supérieure à 10 % - dans un contexte de hausse du coût des intrants, en partie répercutée sur les prix de vente.

Ce dynamisme s'est révélé uniforme sur l'ensemble de l'année.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, notamment, la forte progression de l'activité (+ 3 %) a été principalement tirée par celle de la consommation (+ 4,9 %), après un 2<sup>ème</sup> trimestre en partie affecté par les restrictions sanitaires. La consommation publique a aussi été dynamique, avec le retour à la normale des services d'enseignement et la campagne de vaccination et de tests. Les échanges extérieurs ont également joué positivement sur la croissance : le retour, même partiel, du tourisme international a favorisé le dynamisme des exportations, tandis que les importations n'ont progressé que légèrement, notamment au regard de la demande intérieure. La demande, tant intérieure qu'extérieure, a ainsi augmenté plus vivement que les ressources (production intérieure et importations), impliquant un fort mouvement de déstockage.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, l'économie française a poursuivi sa reprise, dépassant d'environ 1 % son niveau de la fin 2019. En moyenne annuelle, le PIB français a rebondi de 7 % en 2021 (après - 8 % en 2020), avec un premier semestre affecté par les restrictions sanitaires puis une vive progression notamment en milieu d'année.

Au tournant de l'année, la situation sanitaire s'est dégradée avec l'arrivée du variant Omicron. De nouvelles mesures d'endiguement ont été mises en place en janvier (jauges, télétravail obligatoire, protocole spécifique dans les écoles, prolongation de la fermeture des discothèques, passe vaccinal, etc.). Les très nombreuses contaminations ont pu accroître l'absentéisme. Cette nouvelle zone de turbulences ne serait donc pas sans conséquences économiques mais celles-ci paraissent plutôt circonscrites et se révéleraient essentiellement temporaires, certaines restrictions étant d'ailleurs en train d'être levées. De fait, depuis deux ans, les effets économiques des vagues successives sont allés en s'amenuisant, grâce à l'adaptation des comportements et à la vaccination.

Par conséquent, les perspectives de chiffre d'affaires pour l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre restent favorables, portés notamment par le BTP, l'industrie et le tertiaire tournés vers les entreprises.

Comme en juillet, 56 % des entreprises se disent confiantes dans la situation économique générale.

Les perspectives sont aussi bien orientées en matière d'investissement et d'emploi, avec toutefois deux difficultés :

- des recrutements de plus en plus difficiles ;

---

<sup>1</sup> Conjonctura, CCI Auvergne-Rhône-Alpes, Mars et juillet 2021

- des problèmes d'approvisionnement qui freinent le développement de 38 % des entreprises sachant que ces dernières s'attendent plutôt à ce que cela dure au-delà du 1<sup>er</sup> semestre.

Dans le détail de ces difficultés :

- La reprise se poursuivrait donc, même si en France le plus gros du rattrapage a déjà été effectué. Certains services marchands (hébergement-restauration, services de transport, activités de loisirs) conservent un potentiel de rebond qui contribuerait à la hausse de la croissance au deuxième trimestre, après le faux-plat du début d'année. Dans l'industrie, l'hypothèse reste celle d'une lente dissipation des difficultés d'approvisionnement, qui permettrait aux secteurs les plus affectés (matériels de transport terrestres et aéronautiques) de poursuivre eux aussi leur rattrapage.
- Selon les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, les difficultés d'approvisionnement refluent en effet quelque peu début 2022. Dans l'industrie, 45 % des entreprises en faisaient état en octobre dernier, une proportion inédite depuis le début de la série, sous l'effet notamment de la désorganisation des chaînes de valeur mondiales face à une forte demande. En janvier, 35 % des entreprises industrielles mentionnent encore ces difficultés, une part qui reste largement au-dessus de la moyenne observée sur longue période (autour de 10 %). Dans le même temps, les difficultés de demande (*correspond à la part d'entreprises déclarant des difficultés de demande seules ou cumulées avec des difficultés d'offre*) restent au plus bas depuis le début 2007 : 20 % des entreprises industrielles en font état (dont la moitié les cumulent avec des problèmes d'offre).
- En parallèle, ce sont désormais les difficultés de recrutement qui atteignent des niveaux records. Elles concernent aujourd'hui 61 % des entreprises manufacturières (contre 30 % en moyenne sur longue période), 54 % des entreprises de services (contre 29 % en moyenne) et 77 % des entreprises du bâtiment (contre 59 %). Ces difficultés interviennent relativement tôt dans la reprise, en lien avec un rebond de l'emploi plus rapide que prévu.

Enfin, en janvier 2022, l'indice des prix à la consommation a progressé de 2,9 % sur un an, selon l'estimation provisoire. Sous l'hypothèse d'un cours du Brent à 90 \$ le baril jusqu'à notre horizon de prévision (juin 2022), l'inflation pourrait se situer au cours des prochains mois entre 3 % et 3,5 % en glissement annuel, même si les mesures de « bouclier tarifaire » contiendraient significativement sa progression.

**En synthèse, les enjeux pour 2022 vont s'articuler autour de 3 objectifs : l'inflation, l'approvisionnement et les recrutements.**

## 2. LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

À fin décembre 2021, notre Union régionale AURA compte 556 entreprises coopératives adhérentes, contre 523 en décembre 2020 soit une hausse de 6,3 % en un an.

Elles regroupent 9 267 salarié-e-s contre 8 832 salarié-e-s fin décembre 2020 marquant une hausse de 4,7 %. Cette évolution moins rapide que celle du nombre de coopératives adhérentes symbolise une taille plus réduite des entreprises adhérentes sur la période.

Sur les 9 267 salarié-e-s des entreprises coopératives au 31 décembre 2021, 5 165 associé-e-s salarié-e-s, soit 55 % des salarié-e-s, sont sociétaires de leur coopérative.

### 3. ORGANISATION

Sur le plan de son organisation, AGF SCOP Entreprises a placé l'année 2021 sous le signe de la consolidation. Après un tournant organisationnel initié en 2019 et après avoir été impacté par la crise sanitaire, nous avons poursuivi le déploiement de nos services reposant la base d'une territorialisation et d'une spécialisation des compétences des délégué-e-s du Pôle Suivi en charge de l'accompagnement des adhérents. Pour rappel, cette spécialisation se concrétise dans les domaines : Gouvernance-Vie coopérative / Economique et Financier / Simplification Administrative et Juridique / Entreprises en difficulté, et s'additionne à l'activité de « suivi référent » habituelle pour chaque Délégué-e Régional-e.

L'organisation est bâtie sur la base des 3 agences couvrant le tissu régional, et chacune de ces agences accueille l'ensemble des activités techniques d'AGF SCOP Entreprises. Seules les fonctions support sont regroupées sur l'agence de Vaulx-en-Velin (69).

Voici la répartition de l'équipe au 30 juin 2022.

**Agence de Beaumont (63)** : animatrice d'agence Léna Demengeon

- Suivi : Audrey Soule-Vilain et Michaël Barthelex
- Création : Jean-Philippe Nicolaux
- Alter'Incub : Léna Demengeon

**Agence de Grenoble (38)** : animateur d'agence Nicolas Guingand

- Suivi : Fabienne Crozier, Nolwenn Moisan & Laurent Morel
- Création : Nicolas Guingand et Juliette Presidy
- Alter'Incub : Laura Perrin

**Agence de Vaulx-en-Velin (69)** :

- Suivi : Angèle Abou-Zeinab, Grégoire Briand, Guillaume Chausse, Joris Chorot, Lélia Djérida-Gillet, Déborah Janosevic et Fanny Langlois,
- Création : Léna Cacchione, Clémence Charreau, Rémi Dalant-Welcomme, Cédric Favre, et Liévin Iraguha (Croissance externe)

*Pour mémoire, nous avons au début de l'année 2020, accueilli un doctorant, en la personne de Cédric FAVRE, via une convention CIFFRE pour une durée de 36 mois. Sa mission est centrée sur l'identification des facteurs clés de succès pour les reprises d'entreprises au Tribunal.*

- Alter'Incub : Olivia Cheucle, Camille Dière, Déborah Magalhaes, Soumiya Mechiche et Chloé Stamm Rouge

• Les activités de Suivi sont réalisées par 11 Délégué-e-s Régionaux qui sont managé-e-s par Isabelle Jorge et Guillaume Berry.

- L'activité Développement, incluant l'activité Création et Alter'Incub, est exercée par 14 personnes, Délégué-e-s Régionaux ou Chargé-e-s de Mission.  
L'activité développement reste sous la responsabilité de Meryem Yilmaz.
- Le Service Animacom est constitué de 5 personnes : Elisa Brunet, Lisa Dambras, Nicolas Féron et Isabelle Jacquet.  
Elisa Brunet assure la responsabilité du Pôle Animacom.
- Le Service Admin-Gestion-RH est constitué de 5 personnes, Lamia Amiri, Tiphanie Dejean, Françoise Martin, Philippe Monnet, Dalila Mouhoub et Isabelle Treffot.  
Isabelle Treffot, en qualité de Responsable administrative et financière, assure le management de l'équipe Admin-Gestion-RH.
- Malik Selmi, en qualité de Directeur des Affaires financières, poursuit son action sur l'ensemble de nos outils financiers.

#### **Quelques chiffres :**

- Effectif moyen sur l'exercice 2021 : **36,00 ETP**  
(Pour mémoire : 35,32 en 2020 / 35,77 en 2019 / 36,52 en 2018)

Au 30 juin 2022

- 4 salarié-e-s sur l'Agence de Beaumont (63)
- 6 salarié-e-s sur l'Agence de Grenoble (38)
- 31 salarié-e-s sur Vaulx-en-Velin (69)

Soit au 30 juin 2022 : 38 CDI et 2 CDD

- Prix de revient Heure/salarié-e en 2021 : **43,38 €/h** contre 43,20 €/h en 2020
- Nombre d'heures de production en 2021 : **57 635 heures** en 2021 pour l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, contre 52 564 jours en 2020.

Le comité de coordination d'AGF SCOP reste constitué de Guillaume Berry, Elisa Brunet, Isabelle Jorge, Malik Selmi, Isabelle Treffot et Meryem Yilmaz.

Ensemble, ils assurent la coordination générale d'AGF SCOP.

En 2021, le nombre d'heures de production directe a augmenté de 9,6 % (57 635 h vs 52 564 h). Cette évolution tient au renforcement de l'équipe sur 3 volets :

- La création du poste d'animateur réseau investi dès le début de 2021 et intégré au Pôle AnimaCom
- Toujours sur le Pôle AnimaCom, le renfort temporaire d'une personne sur l'ensemble de l'année pour porter des actions en lien avec nos activités Alter'Incub et Création/Reprise
- Concernant nos cœurs de métier, nous avons appuyé notre incubateur par le renfort d'une consultante détachée sur les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain. Dans ce même objectif de renfort et en prévision d'un départ en congé maternité, nous avons doublé sur quelques mois un poste d'appui opérationnel et de gestion de

dispositif sur l'incubateur. Enfin, notre activité Suivi a connu l'arrivée d'un consultant début 2021 en remplacement d'une collègue partie mi 2020.

En parallèle du suivi de l'équipe et dans l'optique de renforcer notre organisation, notre projet de digitalisation de nos services a poursuivi son chemin en 2021. Concrètement, nos actions ont été les suivantes :

- Déploiement d'un serveur de données pleinement dématérialisé plus facilement accessible pour tous ;
- Nouvelles licences pour outils de visioconférence ;
- Changement de notre logiciel de paie et dématérialisation de la procédure de congés ;
- Accès à une plateforme d'animation digitale pour nos activités de formations, d'animation et d'accompagnement ;
- Recours à un logiciel de gestion de notre activité formation.

L'ensemble de ces outils doit nous permettre de fluidifier notre fonctionnement, de sécuriser nos activités et de proposer de nouvelles méthodes d'accompagnement.

## 4. ACTIVITE

### 4.1. Créations/Reprises

L'activité sur les trois dernières années sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes est retracée dans le tableau qui suit :

<b>Créations/Reprises</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>
<b>Projets reçus</b>	284	257	<b>332</b>	<b>29 %</b>
<b>Projets étudiés</b>	215	168	<b>260</b>	<b>55 %</b>
<b>Projets accompagnés</b>	87	84	<b>123</b>	<b>46 %</b>
<b>Coopératives créées</b>	46	25	<b>50</b>	<b>100 %</b>
<i>dont Scop</i>	30	19	<b>31</b>	<b>63 %</b>
<i>dont Scic</i>	16	6	<b>19</b>	<b>217 %</b>
<b>Nombre d'emplois créés ou sauvegardés</b>	255	82	<b>254</b>	<b>210 %</b>
<b>CA prévisionnel 1<sup>ère</sup> année (M€)</b>	20,65	5,8	<b>21,34</b>	<b>268 %</b>

**Sur les 332 projets accompagnés, 260 ont été étudiés, 123 accompagnés, et 50 ont abouti à une création.**

Le taux de transformation des projets accompagnés est de 41 % (hausse par rapport à 2020 (30 %) et en diminution par rapport à 2019 (53 %), avec un taux de transformation global (sur l'ensemble des projets reçus) de 15 % (10 % en 2020, 16 % en 2019).

### 4.1.1. Analyse des résultats

On distingue 4 types de créations :

- Les créations **ex-nihilo**, qui sont celles issues d'un projet de création pure ;
- Les **transmissions**, qui recouvrent les transformations d'entreprises traditionnelles « in bonis », notamment à l'occasion du départ à la retraite de l'ancien dirigeant ;
- Les **reprises**, qui recouvrent les reprises d'entreprises en difficulté (sociétés commerciales et associations), généralement à la barre du Tribunal de commerce ;
- Les **transformations**, qui recouvrent les transformations d'associations.

#### Évolution des créations par type entre 2019 et 2021

Année/Type création	2019		2020		2021		Evolution 2021/2020
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	%
Ex-nihilo	21	46%	13	52%	<b>25</b>	<b>50%</b>	<b>92 %</b>
Transmission	10	22%	6	24%	<b>12</b>	<b>24%</b>	<b>100 %</b>
Reprise	4	8%	1	4%	<b>1</b>	<b>2%</b>	<b>0 %</b>
Transformation	11	24%	5	20%	<b>12</b>	<b>24%</b>	<b>140 %</b>
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>	<b>100 %</b>

En 2021, les 50 créations réussies se composent de 25 créations ex-nihilo, 12 transmissions, 12 transformations d'associations et 1 reprise d'entreprises en difficulté.

Après un recul en 2020, lié à la crise sanitaire, nous constatons une reprise de notre activité de développement sur 2021.

En nombre de coopératives créées, nous avons une progression sur l'ensemble des typologies de dossiers accompagnés entre 2019 et 2021 sauf pour les reprises d'entreprises ou d'associations issues d'une procédure collective :

- Les coopératives issues d'une création ex-nihilo passent à 25 en 2021, contre 13 en 2020 et 21 en 2019, soit 19 % sur la période ;
- Les coopératives issues d'une transmission passent de 10 en 2019 à 12 en 2021, soit 20% sur la période ;
- Les coopératives issues d'une transformation d'association passent de 11 en 2019 à 12 en 2021, soit 9 % sur la période.

En revanche, une seule coopérative créée est issue d'une reprise comme en 2020, et ce chiffre est en fort recul comparativement à 2019 (-75 %).

En effet, les procédures collectives ont considérablement baissé en 2021, jusqu'à atteindre sur l'ensemble du territoire un niveau historiquement bas. Ces procédures collectives avaient déjà marqué un net recul en 2020. Ce mouvement s'est donc poursuivi en 2021. Entre 2019 et 2021, elles ont diminué de 42,7 %. La première explication est que les entreprises ont bénéficié de la politique gouvernementale de soutien à l'économie (chômage partiel, des aides



aux coûts fixes, des subventions) et la deuxième aux prêts garantis par l'État (PGE) qui a permis de soutenir la trésorerie des entreprises.

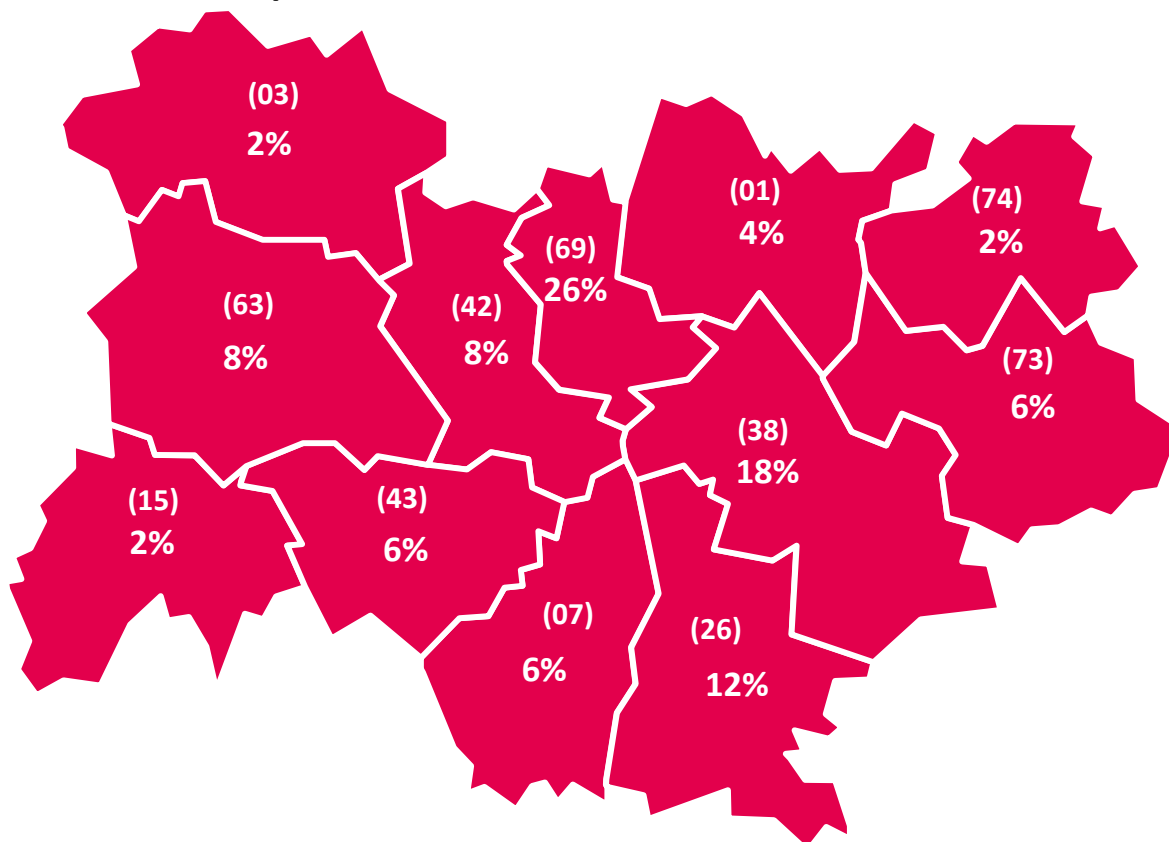
Les créations et RES réussies en 2021 couvrent tous les secteurs d'activités économiques, comparé à 2020, et nous constatons notamment une forte progression dans les secteurs de l'insertion, santé, social (+ 400 %), les services (+ 250 %), l'énergie, eau déchets (+ 150 %), l'agriculture, alimentation (+ 117 %).

La répartition par secteur des coopératives créées en 2021 est la suivante :

- 7 entreprises dans les services (2 en 2020) ;
- 13 entreprises dans l'agriculture, alimentation (6 en 2020) ;
- 5 entreprises dans le conseil, formation (3 en 2020) ;
- 3 entreprises dans la construction (BTP, BE) (4 en 2020) ;
- 5 entreprises dans la culture, événementiel (0 en 2020) ;
- 5 entreprises dans l'insertion, santé et le social (1 en 2020) ;
- 6 entreprises dans le numérique, communication (7 en 2020) ;
- 1 entreprise dans l'industrie (0 en 2020) ;
- 5 entreprises dans l'énergie, eau déchets (2 en 2020).

Les créations 2021 couvrent l'intégralité des départements de la région.

### Répartition des 50 créations et RES réussies



### 4.1.2. AAP Prémices

Nous avons lancé du 15 mars au 30 avril 2021 le 2<sup>e</sup> appel à projets PREMICES.COOP sur la thématique « Entreprenons une alimentation résiliente ».

Nous avons réadapté cette 2<sup>e</sup> édition pour avoir davantage de projets matures et uniquement de création et développement.

L'AAP a permis de capter 73 candidatures sur 1,5 mois de réception de candidatures (contre 90 candidatures reçues en 2020 sur 2 mois), ce qui montre l'intérêt pour l'AAP.

La prescription des candidatures reçues est pour 40 % issue des réseaux d'accompagnement, 15 % des réseaux de l'ESS, 11 % des adhérents, 14 % médias et 4 % des e-mailing spécifiques réalisés. Ce qui signifie l'importance de la prescription de nos réseaux identifiés et partenaires.

Sur les 73 candidatures reçues :

- 10 départements représentés/12 (prédominance dans l'Isère, Rhône, Puy de Dôme), 4 projets ayant candidaté étaient hors territoire ;
- Diversité des activités visées : 18 % de tiers-lieux, 18 % en distribution (19 % en 2020), 16 % restauration (identique à 2020), 14 % production (20 % en 2020), 14 % en éducation-sensibilisation (9 % en 2020), 9 % transformation (11 % en 2020), 4 % en valorisation-compostage, 4 % application-web ;
- Davantage de projets de développement et de croissance externe ;
- 52 % ont une structure existante (49 % en 2020) dont 33 % d'associations et 12% de Scop-Scic

Comparativement à 2020, nous avons accompagné comme souhaité moins de projets individuels, un peu moins d'associations, et plus d'équipes projet. Ce qui montre que nous avons capté davantage le public ciblé.

15 projets ont été sélectionnés par un jury de sélection le 18 mai 2021 composé des partenaires techniques de mai. Les projets non retenus ont été réorientés vers les partenaires techniques, et autres dispositifs existants.

#### **Accompagnement des projets sélectionnés**

Une journée de lancement de cette 2<sup>ème</sup> édition s'est réalisée le 27 mai 2021 à Woopa, permettant l'interconnaissance et la présentation de l'accompagnement. Elle a réuni 50 participants représentant 12 projets, 13 partenaires techniques, 6 marraines ou parrains (Scop-Scic), la Région et le Grand Lyon La Métropole avec la présence et discours de Jérémy CAMUS, VP délégué à l'agriculture, l'alimentation et à la résilience du territoire.



Les projets retenus ont bénéficié :

- D'un accompagnement individuel avec un-e consultant-e création de l'UR SCOP.
- De 3 RDV conseils de 2h/projet réalisés par des partenaires techniques (UR Scop, Alter'Incub, GRAP, GRENADE, LES FERMES PARTAGEES, CAAP).
- Du parrainage (Scop et Scic adhérentes de l'UR SCOP) : 1 marraine ou parrain/projet avec Le Biau Jardin (63), Brasserie de Grenoble (38), Brasserie de l'Alagnon (43), Les Amanins (26), Pistyles (69), Tero (69), Le Lotus Bio (69), Au Local (38), Prisme (26), Côté Cuisine (26), Champs du Pain (73), Le Pain des Cairns (38), Bois Logic (01), Les Bières du Temps (38), Natura SCOP (07).
- 5 journées collectives spécifiques en présentiel avec l'intervention de 11 partenaires techniques (GRAP, GRENADE, Cluster Bio, Terre et Humanisme, ISARA, France Active, Miimosa, La Nef, Caisse d'Epargne, CAP RURAL, DRAAF) sur les filières alimentaires, la gouvernance, le modèle économique, les politiques en faveur d'une alimentation locale, de qualité, ..., (PAT, ...), et les financements.  
10 projets en moyenne ont participé aux journées collectives (soit 90 % des projets actifs), contre 11 projets en 2020. Retours positifs à très positifs pour la quasi-totalité des porteurs de projets participants. 4 mairaines ou parrains ont également participé aux journées collectives gouvernance et politiques alimentaires.
- Un webinaire supplémentaire avec Villages Vivants, programmé fin août, a été annulé faute de participant-e-s.

En complément un webinaire a été organisé à destination des parrains en juin avec la mise en place d'un tableau de bord de suivi des projets et un cloud dédié.

5 projets ont arrêté l'accompagnement en cours d'accompagnement (infos en annexes).

### Suite des projets accompagnés :

Sur la 1ère édition (2020) : 4 nouvelles coopératives créées avec 32 salarié-e-s (Rhône Saône Légumes (69), Conserverie Mobile et Solidaire (26), Coop. Auvergnate de l'Alimentation de Proximité (63), De La Ferme Au Quartier (42).

Sur la 2ème édition (2021) :

- 10 à 11 projets potentiels Scop/Scic (+ 38 %), 1 scic créée avec 1 salarié (coop. Des spores -63), dont 2 projets de développement de coopératives existantes situés sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole : Resto Solidaire Apprenant (Toques Académie), et l'Atelier de découpe de viande (voir en annexes) ;
- 1 projet intègre une CAE LES FERMES PARTAGEES (Tofu du Bugey) ;
- 1 à 2 projets de création d'associations ;
- 2 à 3 projets de développement d'associations ou Hybride (association + Scic) ;
- 1 création de SAS ;

- 1 en stand-by.
- Emplois générés potentiels : environ 48 salarié·e·s, moins de salarié·e·s potentiel·le·s qu'en 2020 (58 sal.), soit -17 %, davantage de structures avec 2 salariés, et 3 à 5 salarié·e·s, et absence de structure de plus de 10 salarié·e·s.

### 4.1.3. L'activité

Le temps passé par l'équipe création/reprise s'élève à 1402 jours contre 1395 en 2020 et 1 243,5 jours en 2019, qui ont été dédiés à cette opération.

L'évolution principale entre 2019 et 2021 est le renforcement de l'équipe sur l'Agence des Pays d'Auvergne.

Ce temps se répartit pour :

- 17 % aux actions de représentation/prescription soit 240 jours ;
- 60 % à l'accompagnement des porteurs de projets soit 840 jours ;
- La différence étant du temps de coordination (qualification, appui aux actions de développement, réunion, préparation de rendez-vous, coordination interne, développement d'outils et d'ingénierie ...) pour 23 % (322 jours).

Ceci représente en 2021 un coût total (hors frais de déplacements) de 493 K€ contre 385 K€ en 2019.

## 4.2. Visites et suivi

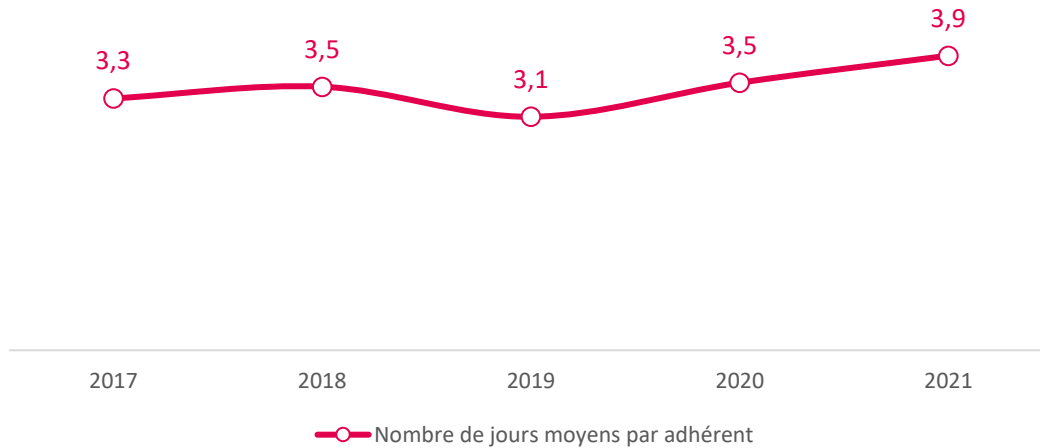
L'année 2021 s'est inscrite dans une poursuite de la consolidation de l'équipe Suivi, notamment la finalisation de l'intégration des 3 délégué·e·s recruté·e·s en 2020.

Le pôle s'est ainsi articulé autour de 12 personnes (représentant sur l'année 11,5 ETP contre 10,55 ETP en 2020), appuyées complémentaires par une expertise dédiée sur les missions de croissance externe.

Cette structuration a permis d'être pleinement opérationnels sur l'agence des pays Alps, finalisant ainsi la première phase de territorialisation des équipes Suivi sur nos 3 agences :

- 2 délégué·e·s sur l'agence de Beaumont (Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire et Puy de Dôme) ;
- 3 délégué·e·s sur l'agence de Grenoble (Isère, Savoie et Haute-Savoie)
- 5 délégué·e·s à Vaulx en Velin (Ain, Ardèche, Drôme, Rhône), complété·e·s par deux co-responsables exerçant également une mission d'accompagnement d'adhérents.

Nous avons poursuivi le cadrage de l'offre et le déploiement interne de nos « bulles » d'expertises en lien avec notre cœur de métier (Gouvernance et Vie Coopérative, Economie et Finance, Juridique Coopératif). Complémentaire à sa mission de référent·e, chaque délégué·e s'inscrit dans une optique de développement de ses compétences dans l'une de ces 3 expertises, qui peuvent être mobilisées au gré des besoins des adhérents des territoires.



Ce renforcement des moyens et l'organisation qui en découle permet sur 2021 un accroissement du temps de suivi par adhérent, qui passe de 3,5 jours en moyenne à 3,9 jours. Il retrouve ainsi un niveau équivalent à celui observé lorsque la mission des délégué-e-s Suivi intégrait encore la réalisation de la révision coopérative.

### 4.3. Formation

#### Les actions de formation

L'activité formation est restée impactée en 2021 par la situation sanitaire liée au covid : annulations de sessions lors du confinement de printemps, jauges réduites et absentéisme plus fort.

L'activité a néanmoins repris un rythme plus habituel au 2<sup>nd</sup> semestre avec des volumes d'activité en forte hausse par rapport à 2020 :

- 316 stagiaires ont été accueillis par AGF (contre 166 en 2020 et 436 en 2019),
- Représentant 3 061 heures de dispensées,
- Le chiffre d'affaires correspondant s'élève à 74,2 K€ (contre 33,3 K€ en 2020 et 72 K€ en 2019),

A noter que la crise covid nous aura permis de tester en accéléré des innovations pédagogiques amenées à perdurer : les formations Bienvenue en scop, ainsi que Formalités Administratives et juridiques sont dorénavant proposées à distance.

Au global, l'activité formation a mobilisé 313 jours (contre 184 jours en 2020) de l'équipe AGF SCOP. A noter que cette hausse s'explique par la hausse du volume d'activité mais également du fait de la préparation d'AGF SCOP à la certification qualité Qualiopi.

Le stage « Bienvenue en Scop », tous territoires confondus, reste la formation la plus demandée : elle a représenté 59 % des stagiaires en 2021 (187 stagiaires).

Le parcours PASS 1 (3 jours), destiné aux associé-e-s, a rassemblé 31 stagiaires. Et le parcours de 3 jours dédié aux administrateurs-trices de scop / scic (formules intra et inter-entreprises), 25 stagiaires.

**Le taux de satisfaction** de nos formations évaluée par les stagiaires reste élevé.

Module	Taux de satisfaction des stagiaires en 2021	Nombre de répondants 2021
Bienvenue en scop	96%	139
Spécificités comptables et fiscales des Scop / scic	95%	21
Parcours administrateurs de scop / scic	88%	21
Parcours associé.e.s PASS 1	91%	41
Bienvenue en scop (visio)	88%	14
Formalités Administratives et juridiques des scop	72%	9
Pilotage économique de sa Scop / scic	98%	7

### Certification Qualiopi de nos actions de formation

Rappelons que notre activité formation relève de la réglementation des prestataires d'actions concourant au développement des Compétences (les PAC) et qu'AGF SCOP était référencée DATADOCK depuis juin 2017. En 2018, la « Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » a modifié en profondeur le système de formation professionnelle et AGF SCOP a fait le choix d'aller vers la certification qualité QUALIOPi. L'enjeu était de maintenir la possibilité pour les utilisateurs du service de maintenir la prise en charge par leur OPCO ou d'autres fonds publics.

À la suite d'un audit réalisé par l'organisme Cert Up accrédité par le Cofrac, AGF SCOP a obtenu ce sésame le 27 octobre 2021. Cette certification vient attester de la qualité du processus mis en œuvre pour former les salarié.e.s des coopératives adhérentes à l'URSCOP et leurs partenaires : l'équipe formation est très fière de cette reconnaissance, résultat d'un travail intense de préparation.

## 4.4. Communication

Au relevé des compteurs 2021, nous avons consacré 611,25 jours pour 212 K€ à l'activité communication et 272,5 jours pour 95 K€ à l'activité animation réseau. A titre de comparaison, nous avons passé 516 jours et 178 K€ en 2020 pour la communication et 109,5 jours pour 38 K€ pour l'animation réseau.

Concernant l'activité « communication », l'évolution de nos temps s'explique notamment par la poursuite de notre effort apporté à la communication d'Alter'Incub et la promotion de notre activité création / reprise, avec le renouvellement du CDD de la chargée de communication, Doroteya Donova, jusqu'en décembre 2021.

Pour l'activité « animation réseau », l'évolution des temps passés s'explique par :

- Le recrutement de notre animateur réseau (création de poste),
- L'effort partagé par l'ensemble de l'équipe AnimaCom pour relancer cette activité stratégique, fortement impactée en 2020 par l'arrêt Covid.

Courant 2021, le pôle « animation réseau & communication » a maintenu son organisation transversale afin de piloter ses enjeux de façon coordonnée. Les principaux objectifs du pôle ont ainsi été de :

- Positionner l'Urscoop comme acteur clé sur son marché, un réseau d'expertises et une offre de services (financement, accompagnement, formation, création, etc.) sans équivalent ;
- Aller vers une plus grande affirmation sociétale, en réponse au besoin de consommer, de se déplacer, travailler et créer autrement émanant de notre société. Montrer que les entreprises coopératives incarnent cette alternative, en mettant en exergue leur ancienneté et leur solidité ;
- Assurer une vie de réseau dense, voire la relancer suite à l'obligation de distance due à la période Covid, animer un réseau de solidarité en organisant des temps de connexion par territoires, filières, métiers et en valorisant les échanges d'expertises.

#### Tout en maintenant :

- L'appui aux Scop et Scic et à leurs opérations de communication (anniversaires, portes ouvertes, opération de croissance externe ou repositionnement stratégique).
- L'appui communication aux Unions régionales Ile-de-France et Ouest, prévu dans le poste de chargée de communication mutualisé d'Isabelle Jacquet, qui reste la référente pour ces deux UR.
- La coordination et l'appui logistique / communication aux Administrateurs et Comités territoriaux, ainsi qu'aux actions et événements programmés.

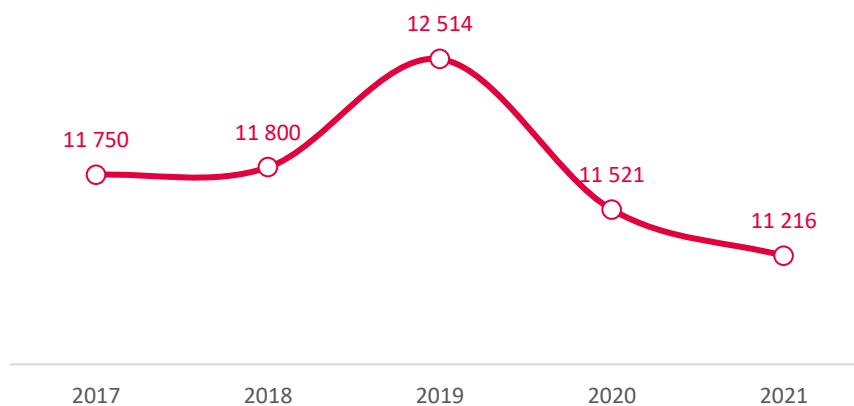
Elisa Brunet assure la coordination de l'équipe. Cette organisation doit permettre au pôle de gérer avec fluidité les actions de communication traditionnelles : site internet, réseaux sociaux, relations presse, événements institutionnels (AG) et d'assurer le partage d'informations et compétences avec les actions d'animation réseau. Elle doit également permettre une adjonction de moyens logistiques et événementiels à l'animation réseau, notamment pour les événements projetés par les Comités territoriaux de coopérateurs.

## 4.5. Les outils financiers

### 4.5.1. Les engagements financiers des outils du Mouvement

#### L'activité financière globale :

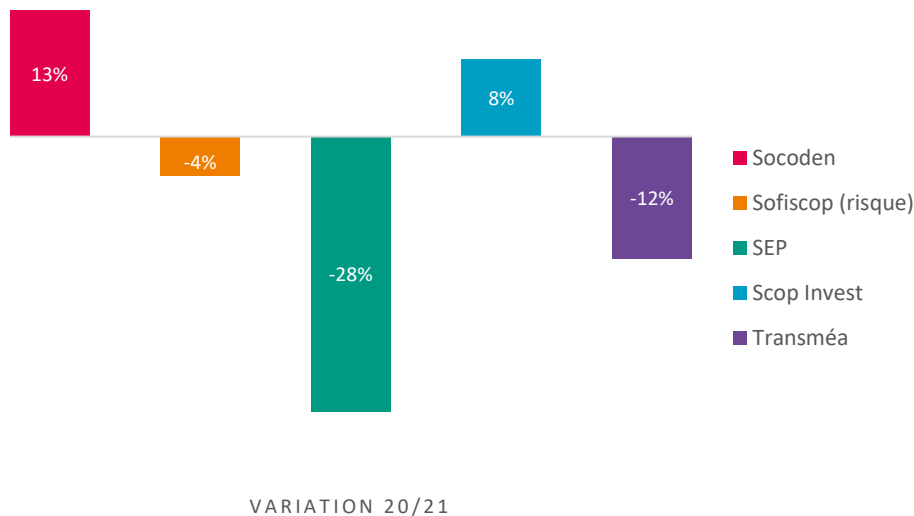
Le total des engagements des outils financiers du Mouvement en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2021 connaît une nouvelle baisse sur cet exercice.



Après une année 2019 marquée par notre plus haut historique, nos engagements connaissent depuis un retrait successif de 8 % (2020) et de 3 % (2021).

A la fin de cet exercice, ces engagements atteignent un total de 11 216 k€ contre 11 521 k€ fin 2020.

Ce retrait s'explique par le remboursement ou les pertes constatées sur nos outils de haut de bilan (SEP, TRANSMEA) à l'exception de ScopInvest. Entre 2020 et 2021, nos encours en quasi fonds propres ont reculé de 406 k€ pour s'établir à 4 692 k€.

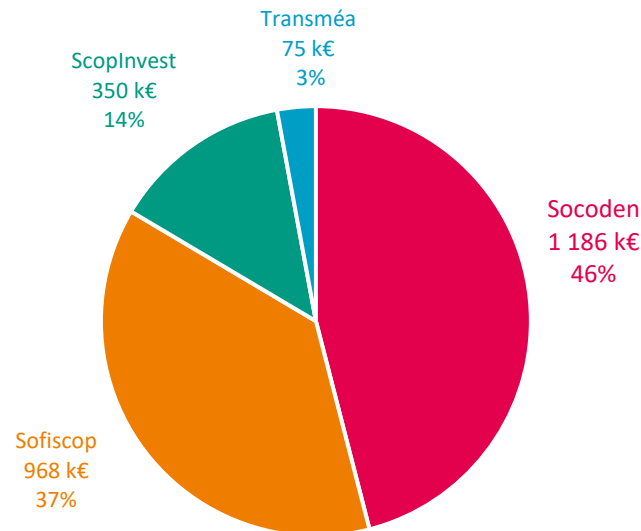


Il est à noter le bon dynamisme de SOCODEN dont les encours sont en hausse de 13 % largement mobilisés par notre activité création/reprise avec 19 dossiers pour un montant de 693 k€ dans notre région. Couplé à notre outil de garantie (dont la Région AURA assure une contre intervention), nos encours pour les interventions en prêt moyen terme s'établissent conjointement à 6 524 k€ (vs 6 393 k€).

### Les engagements 2021 :

En 2021, les nouveaux engagements se sont élevés à 2 579 k€ versés ou garantis contre 2 210 k€ en 2020 et 3 009 k€ en 2019. Ils concernent 33 Scop et Scic contre 56 l'an dernier. Ils se répartissent comme suit :

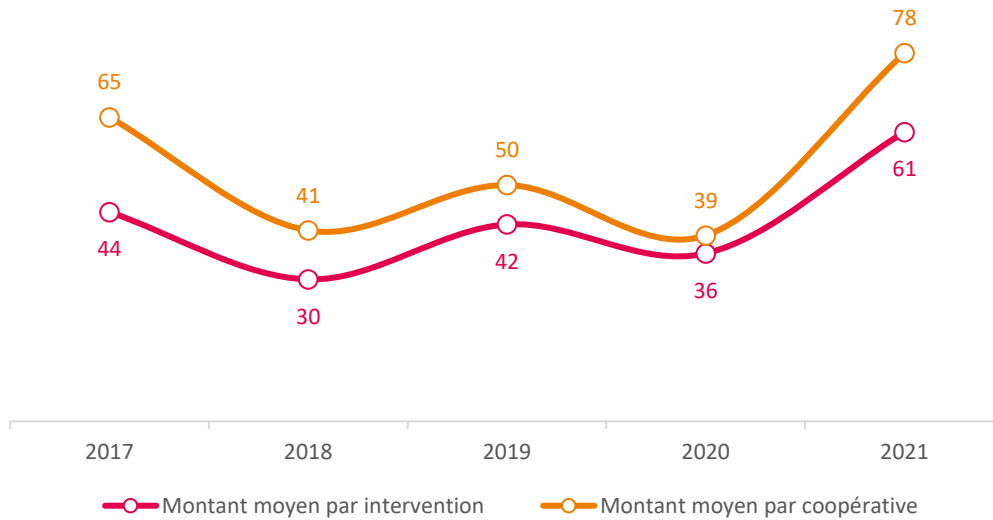




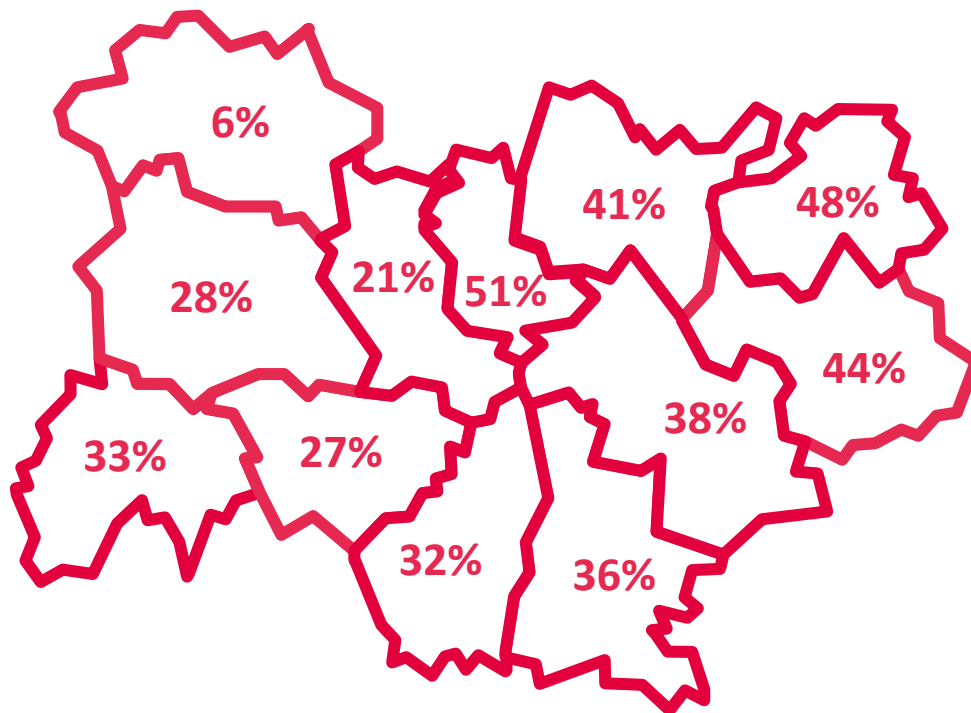
A contrario d'une année 2020 marquée par un retrait de nos engagements, l'année 2021 s'est vue symbolisée par une hausse de la mobilisation des outils financiers du Mouvement. La principale explication tient aux effets de la relance post crise sanitaire aux conséquences suivantes :

- Notre activité de création/reprise a retrouvé un volume de dossier normatif conduisant à une plus grande sollicitation des outils financiers
- L'activité de SOCODEN, est en hausse en valeur (+ 14 %) mais en retrait en volume (- 33 %).
- Le gel des investissements porté les coopératives du fait d'un manque de visibilité a conduit à une réduction de 38 % du volume de dossiers traités par SOFISCOP (organe de garantie) mais fortement ressentie en valeur (- 6 %)
- Le recours à nos outils de haut de bilan reste difficile. Cette activité s'inscrit dans un contexte de taux bancaire bas qui dure (ex : La Banque centrale européenne maintient ses taux bas afin de soutenir la reprise économique et ce malgré le risque d'inflation (taux OAT à 5 ans = 0,93 % et à 10 ans = 1,55 %). Depuis la crise sanitaire, nous constatons l'émergence de nouveaux produits à la frontière des prêts classiques (amortissable mensuellement) et des interventions long terme => des prêts assortis de longs différés (ex : PGE). Aussi, le comportement de dirigeant-e-s se révèle influencé par ce contexte général, les conduisant à piloter le recours au financement principalement par le coût et moins par la nature du financement.

En synthèse, notre activité s'est articulée principalement sur un plus petit nombre de dossiers de coopératives mais avec un ticket d'intervention en hausse.



Le taux de présence des outils financiers par département :



Au 31 décembre 2021, nos outils financiers intervenaient dans **219 coopératives**, soit près de 39 % des adhérents. Un taux de présence inférieur à 3 points par rapport à l'année dernière.

*4.5.2. L'assistance financière*

Le temps passé total s'est élevé à 120 jours (volume équivalent à 2020), soit un coût global de 41 k€ (hors frais de déplacements).

Rappelons que l'ensemble de ces coûts est pris en charge par l'UR Auvergne-Rhône-Alpes.

Le coût global régional de la mission représente, hors temps passé par les membres du CEFR, 1,8 % du montant des engagements de l'exercice (1,8 % en 2020).

En jours	2017 Aura	2018 Aura	2019 Aura	2020 Aura	2021 Aura
Temps passé par le CF	189	174	120	120	120
Nombre de CEFR + comité d'engagement Transméa	17	19	19	11	13
+ consultation écrite et/ou comité téléphonique	0	0	0	8	0

Le CEFR et le Comité TRANSMEA se sont réunis à 13 occasions en présence ou à distance, démontrant la mobilisation du Mouvement à auditer les demandes des adhérents ou futurs adhérents.

#### 4.5.1 Les sinistres

A l'instar de l'exercice 2020, l'exercice 2021 est marqué par un niveau historiquement bas de la sinistralité. Nous n'avons constaté aucun dossier concerné. Cette statistique s'explique très essentiellement par les nombreux dispositifs mis en place pour le Gouvernement afin de soutenir l'activité économique. Aussi toute comparaison avec les exercices antérieurs n'aurait que très peu d'intérêt. Toutefois, nos projections anticipent un taux de perte revenu dans des tendances normatives pour l'année 2022.

## 4.6. Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes

La stratégie portée au cours de ces dernières années ayant porté ses fruits aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif, nous avons décidé de poursuivre, renforcer et déployer les démarches que nous avons engagées. Sur le volet Détection/ Sélection, notre travail d'ancrage territorial visant à développer des partenariats avec des structures issues du monde de l'innovation, de l'émergence ou de la création d'entreprise, et de l'économie sociale et solidaire a été consolidé et amplifié, notamment grâce à l'arrivée d'une nouvelle consultante détachée aux territoires de l'Ain et de la Loire.

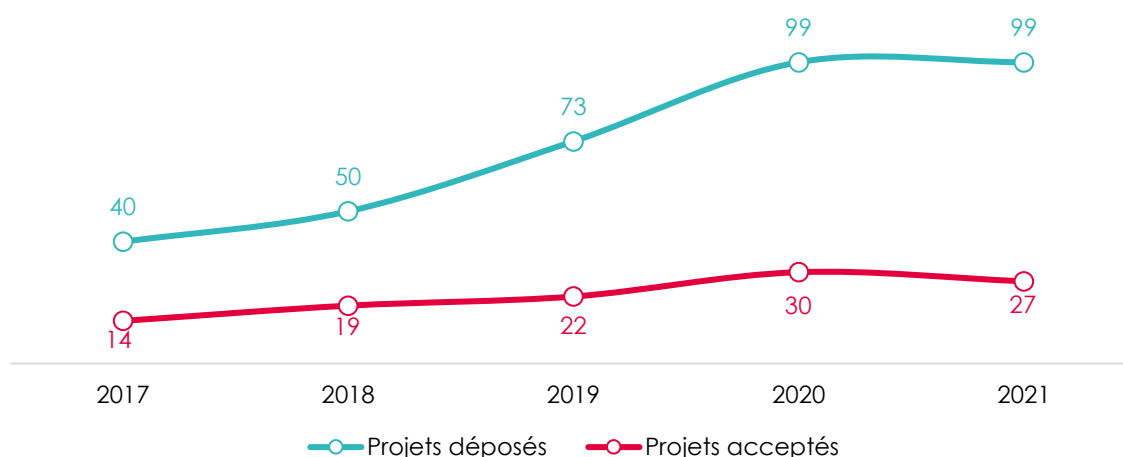
Cette proximité avec nos partenaires nous a permis d'organiser 5 comités techniques au cours de l'année (analyse des dossiers de candidatures pour une entrée en pré-incubation). Nos comités de sélection se sont également mobilisés par trois fois (en Rhône-Alpes, Drôme Ardèche et Auvergne) pour décider de l'entrée en incubation des projets<sup>2</sup>. Les membres de

<sup>2</sup> A l'issu des 6 premiers mois d'accompagnement (pré-incubation) les projets sont présentés à un comité composé de nos partenaires afin de vérifier le potentiel d'innovation sociale et de décider de continuer ou non l'accompagnement sur encore 12 mois (incubation). Ce comité est essentiel car l'investissement financier et humain est beaucoup plus important / élevé.

nos comités ont un rôle déterminant dans la sélection de nos projets et pour la bonne marche de l'incubateur. En effet, lors de ces comités, les membres de l'équipe Alter'Incub ne prennent pas part aux décisions émises quant à la suite à donner pour chaque projet.

En 2021, nous avons décidé d'étendre la stratégie de Détection/Sélection en organisant plusieurs rencontres en présence et à distance avec les potentiel·le·s candidat·e·s. Ces réunions d'informations permettent de juger rapidement de l'adéquation entre les projets et l'incubateur. Outre ces événements, environ 200 candidat·e·s potentiel·e·s ont été rencontré·e·s au cours de l'année. Grâce à cette mobilisation, les résultats obtenus atteignent le record enregistré de l'année dernière, à savoir 99 dossiers de candidatures reçus et ce malgré le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

### Indicateurs d'entrées

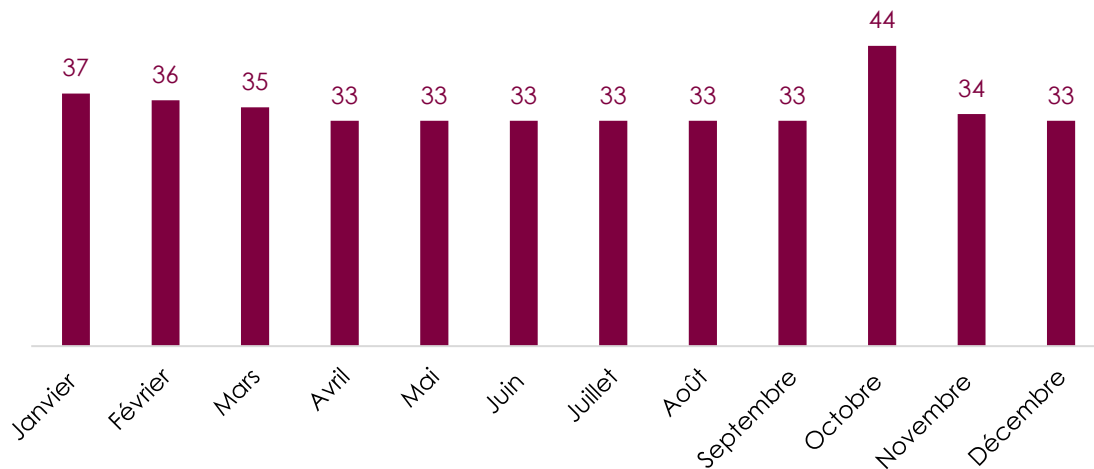


### Le suivi détaillé

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Projets déposés</b>	40	50	73	99	99
<b>Projets auditionnés</b>	17	19	13	44	44
<b>Projets acceptés</b>	14	21	22	30	27
<b>% acceptés en incubation / déposés</b>	35%	42%	30%	30%	27%

L'année 2021 a suivi la même tendance que la précédente à savoir une augmentation du nombre de projets accompagnés. Ainsi, l'équipe a accompagné **64 projets** différents entrés dans l'incubateur entre 2019 et 2021.

*Ci-dessous la représentation des flux de projets accompagnés simultanément sur l'année 2021.*



Nous avons accompagné au plus haut de l'année 2021, 44 projets simultanément. On note une augmentation du nombre de projets à partir d'octobre, consécutivement à notre appel à candidatures du second semestre.

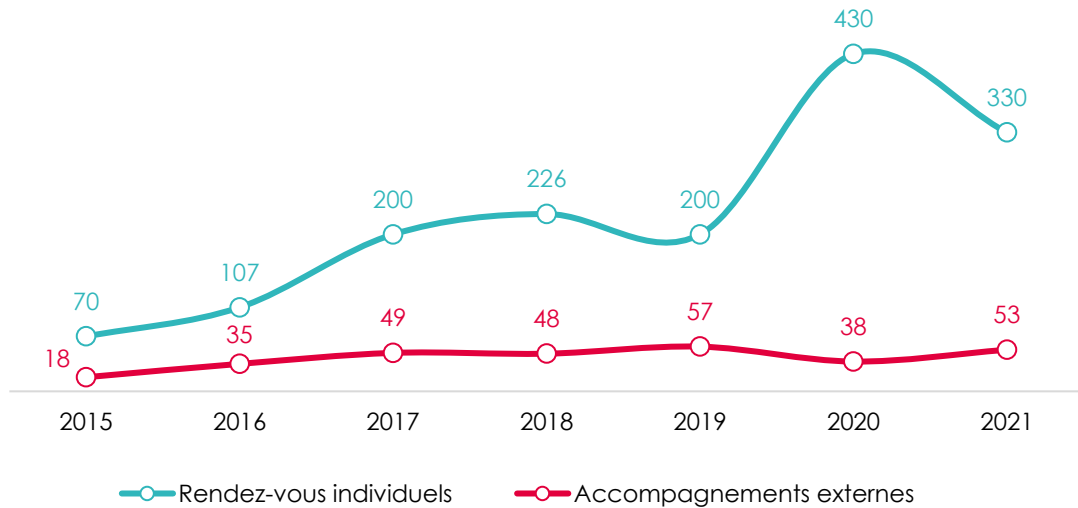
En conséquence de l'augmentation du nombre de projets accompagnés, et des contraintes liées aux mesures sanitaires changeantes, nous avons poursuivi la mutation de notre accompagnement pour répondre au mieux aux besoins des porteurs de projets.

Cette adaptation s'est traduite par :

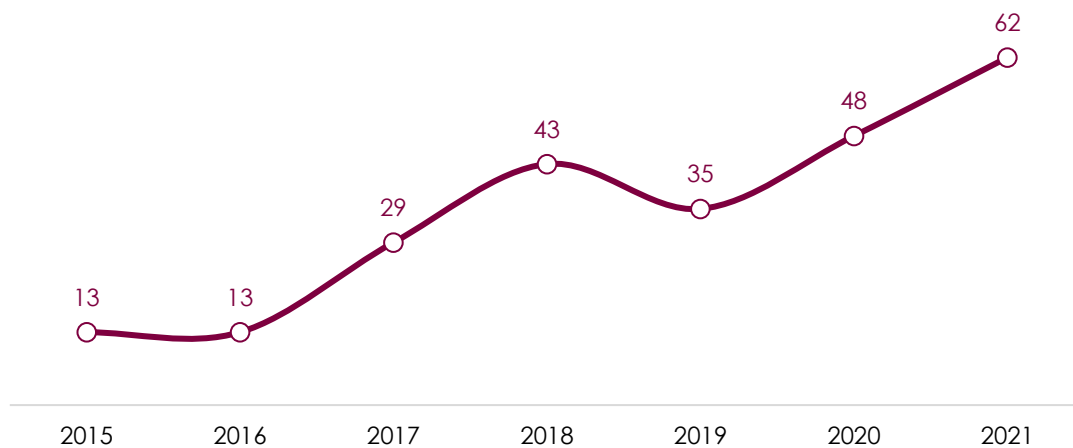
- Une pérennisation de la digitalisation de notre programme d'accompagnement, afin de pouvoir s'adapter rapidement aux changements résultants de la situation sanitaire. Ainsi, durant l'année 2021, nous avons alterné entre la visioconférence et les animations en présence selon les contraintes réglementaires en vigueur. Cette alternance nous a notamment permis de maintenir le lien d'accompagnement indispensable à la réussite des projets mais aussi de développer une meilleure réactivité au regard des besoins. Conscient des contours singuliers de ce nouveau mode d'accompagnement, nous avons accueilli (cf. partie 1) un stagiaire dont la mission tenait à nous appuyer dans l'intégration de nouvelles mécaniques de digitalisation.
- Afin de poursuivre notre stratégie de territorialisation, nos journées collectives ont eu lieu directement sur les territoires, en Auvergne (antenne de Beaumont), en Drôme Ardèche (antenne de Montélimar), sur le territoire de l'Arc Alpin (antenne de Grenoble) et enfin sur le territoire du Rhône, de l'Ain et de la Loire (antenne de Vaulx-en-Velin). Cette présence au cœur des territoires permet de démultiplier et de renforcer les liens avec les partenaires mais également d'accroître l'accessibilité des porteurs de projets aux journées avec un impact environnemental positif.
- Le suivi individuel a connu la même tendance en faveur de l'intensification de notre lien de proximité par la facilitation de prise de rendez-vous et les sollicitations diverses. Devant l'afflux de nouveaux dossiers mais surtout pour maintenir une qualité

d'accompagnement optimale, nous avons renforcé notre équipe de consultantes en intégrant en juin 2021 une nouvelle personne dédiée au territoire de la Loire et de l'Ain (cf. partie 1).

## Indicateurs d'accompagnements



## Indicateurs d'accompagnements : journées collectives



Après une année 2020 ayant axé l'accompagnement au travers d'un prisme individuel (faute d'avoir pu organiser des ateliers collectifs), la tendance 2021, tout en maintenant un haut niveau d'accompagnement, a remis les temps collectifs plus au cœur du programme d'incubation. Ces derniers ont fait l'objet de temps de rencontres en présence dès que la situation sanitaire l'a permis. De plus, la territorialisation nous a conduit à multiplier les journées collectives et d'en faire une par territoire et par thématique, en favorisant de plus petits groupes.

Grâce à la digitalisation nous avons pu reconduire la proposition d'ateliers et temps collectifs à destination des incubé-e-s de toute la Région. Ainsi, une session de co-développement sur la thématique de l'économie circulaire a été organisée, ainsi qu'un atelier sur le financement participatif. La mutualisation de ces temps d'échanges permet aux incubé-e-s des différents incubateurs de se rencontrer et échanger sur des problématiques communes.

La situation sanitaire s'étant améliorée à la rentrée, nous avons décidé d'organiser, pour la promotion entrante du mois d'octobre, une journée d'intégration inter-promo et inter-territoire au Col de la Loge dans la Loire. Ainsi, les incubé-e-s des différentes promotions ont pu se rencontrer, lors d'une journée riche en échanges et réflexions collectives. Ce temps collectif a eu pour conséquence de renforcer les liens de la promotion d'octobre qui est dans une dynamique d'entraide bénéfique.

Nous constatons que les sessions de co-développement sont fortement appréciées et de plus en plus plébiscitées par nos porteurs de projet.



*Journée d'intégration de la promotion d'octobre 2021 au Col de la Loge*

Nous fixons comme objectifs prioritaires de l'année 2022 :

- La poursuite de la digitalisation afin de faciliter les processus internes à l'équipe avec la mise en place d'un nouvel outil de gestion administrative et de gestion opérationnelle. Cet outil permettra d'améliorer l'efficacité de notre organisation tout en garantissant une meilleure sécurité dans la maîtrise de nos procédures internes. L'objectif final sera d'accroître le temps disponible pour les porteurs de projets.
- Dans un contexte en perpétuel mouvement, et peut être encore plus dans le monde de l'innovation, notre ingénierie d'accompagnement doit se renouveler sans cesse. S'adapter aux besoins, anticiper ceux à venir et honorer les attentes des porteurs de projets seront au cœur de nos réflexions pour 2022. L'objectif étant de finaliser un nouveau parcours d'incubation pour la fin de l'année et un déploiement complet pour 2023.

- Afin de soutenir cette démarche de renouvellement, un plan de formation à la hauteur de l'enjeu sera mis en œuvre. Il s'agit de disposer des compétences nécessaires et cohérentes pour assurer un accompagnement qualitatif.

Enfin, la consolidation des partenariats sur les différents territoires reste un enjeu majeur pour 2022, afin de disposer d'une bonne compréhension des besoins et d'être réactifs dans les réponses à apporter.

## 5. PERSPECTIVES

Devant des enjeux sans précédent et des besoins d'une ampleur inédite, il n'est pas de circonstance de poursuivre les activités comme à l'accoutumée. La réponse à apporter doit être innovante et cette innovation source de notre développement.

Pour associer cette ambition à l'action, 4 mots seront à la source de notre démarche.

Engagé ! Dans la droite lignée de la volonté politique de notre Mouvement, la dimension environnementale fait, depuis 2022, partie intégrante du socle de services proposés. Avec l'intégration d'une personne pleinement dédiée à cette activité, nous souhaitons accompagner les coopératives dans leur transition écologique en s'appuyant sur l'ensemble de l'environnement coopératif, et en mettant en avant les démarches et les bonnes pratiques de notre réseau. Au-delà, il s'agira également de se positionner sur des filières de transition écologique par la voie de l'innovation sociale ou encore en appuyant des coopératives déjà présentes dans ce domaine.

Proche ! L'arrivée de notre animateur réseau s'est révélée un franc succès et témoigne de votre envie que votre Mouvement poursuive son action dans ce domaine. De rencontre en rencontre, nous chercherons à amplifier l'effet réseau et le sentiment d'appartenance pour tisser des liens plus forts tant collectivement et qu'individuellement. Par les échanges entre coopérateurs, tout en restant ouverts à notre environnement, nous renforcerons notre culture commune, la vie coopérative et les dynamiques d'inter-coopération & de mutualisation. Naturellement, cette proximité se fera par notre déploiement territorial. Après l'ouverture de notre agence de Grenoble en 2019, celle de Valence verra le jour en 2022. Avec 4 lieux d'implantations, nous serons en mesure de quadriller l'ensemble de notre vaste région pour se trouver à 2 heures tout au plus de vous. Cette contiguïté assurera un renforcement des liens locaux mais aussi améliorera l'accompagnement des porteurs de projet et adhérents en ayant une meilleure connaissance de leurs préoccupations et de leur tissu économique.

Ambitieux ! La promotion de la solution coopérative. Cette vocation, inscrite dans notre ADN, résonne avec l'accueil de nouveaux adhérents. En s'appuyant sur une logique de filières pour développer l'émergence de coopératives, avec le soutien des réseaux, notamment ceux de l'ESS, nous entendons œuvrer dans l'accroissement de notre Mouvement. Par ailleurs, nous chercherons à soutenir la croissance externe de nos coopératives et favoriser les regroupements entre elles, en accentuant l'efficacité de nos outils financiers (soutien au BFR, pour l'immobilier, ...) et notre ingénierie dans ce domaine en cohérence avec la stratégie de développement insufflée par la CGSCOP dans le cadre du plan « CAP 100 000 ».

Solidaire ! Les crises successivement vécues depuis 2020 ont mis à mal, chez certaines coopératives, les modèles humains et économiques. Forts de nos valeurs de solidarité et d'entraide, nous serons attentifs aux adhérents fragilisés par ces tensions. Nous répondrons présents pour soutenir le redressement ou le développement de nos adhérents post-création.



En s'appuyant sur notre expertise rigoureuse et méthodique, en restant alerte sur l'émergence de besoins nouveaux, notre organisation interne intégrera ces préoccupations et déploiera toutes ses compétences au travers d'une équipe professionnelle et engagée. Afin d'assurer une réponse à la hauteur des enjeux, nous devons accentuer notre niveau de compétences et nous engager dans un plan de formation ambitieux pour ouvrir de nouveaux champs et donner à chacun-e les moyens de s'épanouir et exprimer ses talents. Engagés dans un vaste projet de digitalisation de nos services et de notre fonctionnement visant à sécuriser et fluidifier notre organisation, nous poursuivons cet élan par le déploiement de nouveaux outils pour notre activité développement.

Ces quatre mots ne trouveront de sens que par la voix d'un cinquième : cohérence ! C'est pourquoi nous serons attentifs au maintien de nos efforts quant à l'amélioration de la qualité de vie au travail ainsi que de notre impact environnemental par le déploiement d'un plus grand nombre d'indicateurs de mesure de nos pratiques (déplacements, consommations de matériels administratifs et informatiques, politique d'achats plus responsable et coopérative...).

## Annexes :

### Répartition des coopératives bénéficiant d'un financement :

Encours actifs au 31/12	Nombre de coopératives bénéficiant d'un financement	Nombre d'adhérents	Taux
Ain	11	28	41%
Allier	1	16	6%
Ardèche	11	33	32%
Cantal	3	9	33%
Drôme	21	59	36%
Isère	42	110	38%
Loire	5	24	21%
Haute-Loire	4	15	27%
Puy de Dôme	12	44	28%
Rhône	84	163	51%
Savoie	14	32	44%
Haute-Savoie	11*	23	48%
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>556</b>	<b>39%</b>

\*une coopérative dont le siège était initialement en Haute Savoie s'est installée dans le Gard

### Répartition des engagements globaux

Engagements globaux	2018 Aura	2019 Aura	2020 Aura	2021 Aura	Variation 20/21
Nombre de coopératives bénéficiaires	58	60	56	33	-41%
<b>Nombre d'interventions</b>					
Socoden	35	29	36	24	-33%
Sofiscop	28	33	24	15	-38%
SEP	6	3	0	0	-
Scop Invest	2	1	0	2	>100%
Transméa	7	6	2	1	-50%
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>72</b>	<b>62</b>	<b>42</b>	<b>-32%</b>
<b>Montants en K€</b>					
Socoden	951	1 122	1 050	1 186	13%
Sofiscop	751	1 219	1 030	968	-6%
SEP	103	48	0	0	-
ScopInvest	150	100	0	350	>100%
Transméa	395	520	130	75	-42%
<b>Total</b>	<b>2 350</b>	<b>3 009</b>	<b>2 210</b>	<b>2 579</b>	<b>17%</b>

### Focus sur l'activité Créations/Reprises

Créations/Reprises	2018 Aura	2019 Aura	2020 Aura	2021 Aura	Variation 20/21
Nombre de coopératives bénéficiaires	26	20	16	19	19%
<b>Nombre d'interventions</b>					
Socoden	23	17	13	19	46%
Sofiscop	6	4	4	6	50%
SEP	2	2	0	0	-
Scop Invest	1	1	0	0	-
Transméa	7	6	2	1	-50%
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>30</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>37%</b>
<b>Montants en K€</b>					
Socoden	471	535	467	693	48%
Sofiscop	215	122	177	167	-6%
SEP	20	30	0	0	-
Scop Invest	75	100	0	0	-
Transméa	395	520	130	75	-42%
<b>Total</b>	<b>1 176</b>	<b>1 307</b>	<b>774</b>	<b>935</b>	<b>21%</b>

Le financement de nouvelles coopératives représente 36 % des montants versés en 2021, à un niveau similaire à celui de 2020 (35 %) mais en deçà de la moyenne des interventions sur les trois dernières années (43 % entre 2018 et 2020). Toutefois, en nombre de dossiers, le volume reste dans la moyenne constatée entre 2018 et 2020 (20 dossiers) et s'établit pour 2021 à 19 dossiers. L'observation d'un retrait en valeur s'explique par une amélioration de notre capacité de co-financement sur les dossiers et par un partenariat de plus en plus étroit avec France Active, auprès de qui nous partageons les interventions. Ces mobilisations étant par ailleurs complétées par nos partenaires bancaires historiques que sont le Crédit Coopératif, la Nef et la Caisse d'Epargne. A noter en complément que notre activité sur le champ de la RES n'a pas retrouvé son élan de 2019. Les valorisations des fonds de commerce étant toujours impactées par les conséquences de la crise sanitaire, grand nombre de cédant-e-s joue la carte de la patience avant de lancer l'opération de transmission.